

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
8 avril 2024**

PUBLIE LE : 11 AVR. 2024

Délibération n°240408-6 : Fixation des tarifs de l'éco-fourrière à compter du 15 avril 2024

A la suite d'une première convocation, le comité syndical n'a pas pu siéger le 2 avril deux mille vingt quatre par suite de l'absence de quorum.

SEANCE DU 2 AVRIL 2024

PRESENTS

ACHERES	Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE Camille VAUR, DELEGUEE TITULAIRE
CARRIERES-SUR-SEINE	Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE
CHATOU	Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Monique MUYLLE, DELEGUEE TITULAIRE
DAVRON	Jean-Marc PROVOST, DELEGUE TITULAIRE Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Olivier MOUSTACAS, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Bruno LE PICARD, DELEGUE TITULAIRE
LE VESINET	Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Jean-Dominique MASSERON, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
MAULE	Armelle MANTRAND, DELEGUEE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE Thierry HEDAN, DELEGUE TITULAIRE
ORGEVAL	Sandra CHEVRIE, DELEGUEE SUPPLEANTE
POISSY	Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE Tristan DREUX, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Daniel LEVEL, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE
VERNOUILLET	Jordane MOUGENOT-PELLETIER, DELEGUE SUPPLEANT
SIVOM MAISONS-MESNIL	Claude KOPELIANSKIS, DELEGUE TITULAIRE

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	40
Nombre d'EPCI	:	2
QUORUM	:	43
Délégués présents	:	24

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le trois avril, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

PRESENTS

ACHERES
CARRIERES-SUR-SEINE
CHAPET
CHATOU
FEUCHEROLLES
L'ETANG-LA-VILLE
LE VESINET
MARLY-LE-ROI
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
VILLENNES-SUR-SEINE

Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE
Nicolas LABORDE, DELEGUE TITULAIRE
Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUE TITULAIRE
Martine LEPAGE, DELEGUE TITULAIRE
Florence GENOUVILLE, DELEGUE SUPPLANTE
Guillaume DE CHAMBORANT, DELEGUE SUPPLAENT
Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
Daniel LEVEL, PRESIDENT
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE
Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE
Virginie ALBAR, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

ACHERES

AIGREMONT

CARRIERES-SOUS-POISSY
CARRIERES-SUR-SEINE
CHAMBOURCY

CHANTELOUP-LES-VIGNES
CHATOU

CHAVENAY
CONFLANS-SAINTE-HONORINE
CRESPIERES
CROISSY-SUR-SEINE

DAVRON

ECQUEVILLY

EPONE

FEUCHEROLLES
L'ETANG-LA-VILLE

LA CELLE-SAINT-CLOUD
LE PECQ
LE PORT-MARLY
LE VESINET
LES ALLUETS-LE-ROI

LOUVECIENNES

MAREIL SUR MAULDRE

Fatiha YAHIAOUI, DELEGUEE SUPPLANTE
Sarah SABOURIN, DELEGUEE SUPPLANTE
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE
Emma SADOUN, DELEGUEE SUPPLANTE
Françoise MERY, DELEGUEE TITULAIRE
Amélie SOUCHET, DELEGUEE SUPPLANTE
Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE
Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE
Stéphane GIRAudeau, DELEGUE SUPPLAENT
Françoise HASSAN, DELEGUEE SUPPLANTE
Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE
Arménio SANTOS, DELEGUE TITULAIRE
Franck PACQUET, DELEGUE SUPPLAENT
Bruno MOUSSET, DELEGUE TITULAIRE
Mickael LITTIERE, DELEGUE SUPPLAENT
Didier LE SAUX, DELEGUE TITULAIRE
Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE
Thomas BOURDEAU, DELEGUE TITULAIRE
Rose-Marie ABEL, DELEGUEE SUPPLANTE
Jean-Marc PROVOST, DELEGUE TITULAIRE
Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLANTE
Virginie ROTH, DELEGUEE TITULAIRE
Denise GALTIE, DELEGUEE SUPPLANTE
Nathalie MADELAINE, DELEGUEE SUPPLANTE
Béatrice DI PERNO, DELEGUE TITULAIRE
Marie TAINMONT, DELEGUEE TITULAIRE
Alexia PENNAMEN, DELEGUEE TITULAIRE
Frédéric DUCREUX, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Marc AMIOT, DELEGUE TITULAIRE
Blaise VIGNON, DELEGUE TITULAIRE
Gwendoline DESFORGES, DELEGUEE SUPPLANTE
Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE SUPPLANTE
Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLAENT
Stéphanie MUNEAUX, DELEGUEE SUPPLANTE
Véronique HOULLIER, DELEGUEE SUPPLANTE
Jean-Dominique MASSERON, DELEGUE TITULAIRE
Dominique DEMAI, DELEGUEE TITULAIRE
Blandine BOUZERAND, DELEGUEE TITULAIRE
Karine GONCALVES, DELEGUEE TITULAIRE
Gabriella PANICCIA, DELEGUEE SUPPLANTE

MARLY-LE-ROI
MEDAN
MONTESSON

ORGEVAL
POISSY

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE
VERNEUIL-SUR-SEINE
VERNOUILLET

VILLENNES-SUR-SEINE
SIVOM MAISONS-MESNIL

Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
Geneviève PINCON, DELEGUEE SUPPLÉANTE
Xavier CAPRON, DELEGUE TITULAIRE
Huguette FOUCHE, DELEGUEE TITULAIRE
Françoise FABRER, DELEGUEE SUPPLÉANTE
Dominique BREUZIN, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Tristan DREUX, DELEGUE SUPPLEANT
William PETROVIC, DELEGUE SUPPLÉANT
Karel KURZWEIL, DELEGUE SUPPLÉANT
Rania SLIM, DELEGUEE TITULAIRE
Lutgard ROUX, DELEGUE TITULAIRE
Jordane MOUGENOT-PELLETIER, DELEGUE SUPPLÉANT
Apolline THOU梅LIN, DELEGUEE TITULAIRE
Claude KOPELIANSKIS, DELEGUE TITULAIRE
Aline BILLET, DELEGUEE TITULAIRE
Jean-Claude GIROT, DELEGUE SUPPLÉANT

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20240411-240408-6-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

Communes non représentées

ACHERES, AIGREMONT, ANDRESY, CARRIERES-SOUS-POISSY, CARRIERES-SUR-SEINE, CHAMBOURCY, CHANTELLOUP-LES-VIGNES, CHAPET, CHATOU, CHAVENAY, CONFLANS-SAINTE-HONORINE, CRESPIERIES, CROISSY-SUR-SEINE, DAVRON, ECQUEVILLY, EPONE, FEUCHEROLLES, HOUILLES, L'ETANG-LA-VILLE, LA CELLE-SAINT-CLOUD, LE PECQ, LE PORT-MARLY, LE VESINET, LES ALLUETS-LE-ROI, LOUVECIENNES, MAREIL SUR MAULDRE, MAREIL-MARLY, MARLY-LE-ROI, MAULE, MEDAN, MONTESSON, MORAINVILLIERS, ORGEVAL, POISSY, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, SAINT-NOM-LA-BRETECHE, TRIEL-SUR-SEINE, VERNEUIL-SUR-SEINE, VERNOUILLET, VILLENNES-SUR-SEINE, SIVOM MAISONS-MESNIL,

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

<i>Nombre de communes</i>	:	40
<i>Nombre d'EPCI</i>	:	2
<i>QUORUM</i>	:	Pas Nécessaire
<i>Délégués présents</i>	:	12
<i>Pouvoirs</i>	:	0
<i>Délégués comptant pour le vote</i>	:	12

OBJET : FIXATION DES TARIFS DE L'ECO-FOURRIERE A COMPTER DU 15 AVRIL 2024

RAPPORTEUR : Le Président

VU l'article 5211-10 du code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT l'arrêté du 20 février 2024 modifiant l'arrêté du 14 novembre 2001 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles ;

CONSIDERANT le souhait du syndicat d'augmenter et mettre à jour les tarifs des véhicules entrants en fourrière accidentés ou volés qui ne rentrent pas dans le cadre des tarifs réglementés ;

CONSIDERANT le souhait de mettre en place des tarifs spécifiques afin de sensibiliser les usagers quant à la responsabilité de détenir des animaux domestiques ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

ADOpte le tableau récapitulatif des tarifs de la fourrière applicables à compter du 15 avril 2024, annexé à la délibération.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le

11 AVR. 2024

Transmis en préfecture et affiché le

11 AVR. 2024

Pour extrait conforme

Guillaume DE CHAMBORANT

Secrétaire de séance

Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal





TARIFS DE L'Eco-fourrière des Quarante Sous A COMPTER DU 15 AVRIL 2024

DESIGNATION	TARIF au 01 novembre 2023 € TTC	TARIF au 03 avril 2024 € TTC
CHIENS		
Gardes Chiens de 1ère et 2ème catégorie		
JOUR DE GARDE	35,00 €	40,00 €
JOUR DE GARDE 2ème SEJOURS EN FOURRIERE DANS LA MEME ANNEE	50,00 €	50,00 €
JOUR DE GARDE PLUS DE DEUX SEJOURS EN FOURRIERE DANS LA MEME ANNEE	100,00 €	100,00 €
Gardes Chiens non catégorisés		
JOUR DE GARDE	20,00 €	25,00 €
JOUR DE GARDE 2ème SEJOURS EN FOURRIERE DANS LA MEME ANNEE	40,00 €	50,00 €
JOUR DE GARDE PLUS DE DEUX SEJOURS EN FOURRIERE DANS LA MEME ANNEE	80,00 €	100,00 €
DIVERS CHIENS		
FORFAIT CHAMBRE FROIDE	27,00 €	27,00 €
FORFAIT RECHERCHES PROPRIETAIRE (centrale canine ou en sus)	13,00 €	13,00 €
IDENTIFICATION PAR PUCE ELECTRONIQUE	86,00 €	86,00 €
EVALUATION COMPORTEMENTALE	200,00 €	220,00 €
ETUDE MORPHOLOGIQUE	150,00 €	170,00 €
CHIENS MORDEURS		
JOUR DE GARDE	45,00 €	50,00 €
SURVEILLANCE CHIEN MORDEUR (3 VISITES)	240,00 €	245,00 €
CHATS		
JOUR DE GARDE	18,00 €	20,00 €
FORFAIT CHAMBRE FROIDE	24,00 €	24,00 €
FORFAIT RECHERCHES PROPRIETAIRE (centrale canine ou en sus)	13,00 €	13,00 €
IDENTIFICATION PAR PUCE ELECTRONIQUE	86,00 €	86,00 €
CHATS MORDEURS		
JOUR DE GARDE	25,00 €	30,00 €
SURVEILLANCE CHAT MORDEUR (3 VISITES)	200,00 €	220,00 €
DIVERS ANIMAUX		
JOUR DE GARDE AUTRES ANIMAUX	30,00 €	32,00 €
FORFAIT CHAMBRE FROIDE AUTRES ANIMAUX	50,00 €	50,00 €
DEPOT VISCERES ET PEAUX ISSUS DE CHASSE (montant par kg)	5,00 €	6,00 €
EUTHANASIE	250,00 €	250,00 €
ABANDON CHIEN / CHATS DÉJÀ EN FOURRIERE	300,00 €	500,00 €
Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.		
FRAIS DE MISE EN FOURRIERE VEHICULES (CONFORMEMENT A L'ARRETE MINISTERIEL DU 20 FEVRIER 2024)		
POIDS LOURDS (44 tonnes ≥ PTAC > 19 tonnes)	274,40 €	274,40 €
POIDS LOURDS (19 tonnes ≥ PTAC > 7,5 tonnes)	213,40 €	213,40 €
POIDS LOURDS (7,5 tonnes ≥ PTAC > 3,5 tonnes)	122,00 €	122,00 €
VOITURES PARTICULIERES	121,27 €	127,65 €
AUTRES VEHICULES IMMATRICULES (2 roues, quads, véhicules non sous à réception)	45,70 €	45,70 €
FRAIS DE GARDE VEHICULES POUR 24 HEURES (CONFORMEMENT A L'ARRETE MINISTERIEL DU 20 FEVRIER 2024)		
POIDS LOURDS (44 tonnes ≥ PTAC > 19 tonnes)	9,20 €	9,20 €
POIDS LOURDS (19 tonnes ≥ PTAC > 7,5 tonnes)	9,20 €	9,20 €
POIDS LOURDS (7,5 tonnes ≥ PTAC > 3,5 tonnes)	9,20 €	9,20 €
VOITURES PARTICULIERES, COMMERCIALES, SANS PERMIS	6,42 €	6,75 €
AUTRES VEHICULES IMMATRICULES (2 roues, quads, véhicules non sous à réception)	3,00 €	3,00 €
FRAIS DE GARDE DES VEHICULES POUR 24 H (hors arrêté ministériel du 20 février 2024)		
POIDS LOURDS ACCIDENTES (44 tonnes ≥ PTAC > 19 tonnes)	150,00 €	150,00 €
POIDS LOURDS ACCIDENTES (19 tonnes ≥ PTAC > 7,5 tonnes)	100,00 €	100,00 €
POIDS LOURDS ACCIDENTES (7,5 tonnes ≥ PTAC > 3,5 tonnes)	80,00 €	80,00 €
VOITURES PARTICULIERES, COMMERCIALES, SANS PERMIS, ACCIDENTES ou volé	55,00 €	60,00 €
AUTRES VEHICULES ACCIDENTES IMMATRICULES (2 roues, quads, véhicules non sous à réception)	35,00 €	40,00 €
FRAIS DE GARDE VEHICULES VENDU AUX DOMAINES		
Frais de Garde 24h	35,00 €	37,00 €
FRAIS D'ABANDON DE VEHICULE EN FOURRIERE		
ABANDON PAR SON PROPRIETAIRE D'UN VEHICULE	165,00 €	165,00 €
ABANDON PAR SON PROPRIETAIRE D'UN 2 ROUES	80,00 €	80,00 €
AUTRES FRAIS VEHICULES (hors arrêté ministériel du 20 février 2024)		
Frais de dossier + frais de mise en parc	50,00 €	50,00 €
Frais d'enlèvement	150,00 €	150,00 €
Demande de chargement ou déplacement d'un véhicule à l'aide du chariot élévateur de la fourrière		40,00 €
Prêt du booster de démarrage véhicule		3,00 €
Prêt du gonfleur de roues		3,00 €

Nouveaux tarifs
Tarifs augmentés